

Informations VÉTÉRANS 2019

Nous avons enregistré à ce jour 2237 licences en date du 19/02/2019

Dont **1381 licenciés vétérans soit 62%**

Vétérans 60 ans 1228 – vétérans 57 ans et + = 153

ZONE SUD 453

ZONE CENTRE 390

ZONE NORD 538

1381

Vu l'augmentation chaque année des licenciés vétérans, La C.V. sera particulièrement attentionnée par le déroulement des challenges vétérans cette année.

D'après les rapports, la C.V. va réfléchir et proposera de nouveaux changements pour améliorer le bon déroulement de ces challenges vétérans, à suivre...

L'ouverture de la saison vétérans 2019 débutera le 28 mars à 13H30 avec le 1^{er} challenge des vétérans du CD 67 en toute ZONE, au boulodrome de Strasbourg, un dispositif et fléchage seront mis en place, merci de respecter les membres de la C.V. qui seront en charge de vous guider vers le parking N° 2 mis à disposition par la Ville de Strasbourg.

2

Des places pour Handicapés seront réservées à l'intérieur devant le boulodrome, TOUS les autres véhicules devront impérativement stationner sur les parkings à gauche du N° 1.

Et sur le parking N° 2 en face du plateau des aires de jeux.

Aucune voiture ne sera tolérée autour du terrain central ou sur le bas-côté, le service de la police Municipale veillera et fera des rondes, ceci pour la sécurité de tous et des bus qui desservent l'auberge de jeunesse.

On a eu l'autorisation de la Ville de Strasbourg, merci à vous de les respecter.

Rappel : Les championnats vétérans sont désormais nommés « Challenge des vétérans du CD », merci de bien noter ce détail.

En général ces concours se déroulent très bien malgré quelques interventions des responsables de la commission des vétérans.

Pas de cigarettes sur les terrains - portable éteint pendant la partie - respect du règlement spécifique vétérans.

Tenue : Hauts homogènes, short sportif autorisé, jeans troués interdits, chaussures fermées et épaules couvertes obligatoire.

Les inscriptions par mail sont bien perçues et sont obligatoires. Les inscriptions par téléphone ne seront plus acceptées.

Si vous avez les équipes avant la date d'inscription, il n'est pas nécessaire d'attendre le mercredi, mais dernier délai, toujours à 19h00.

3

Pour votre information, tous les documents nécessaires au bon déroulement de vos Challenges Vétérans du CD 67 sont sur le site du PETANQUE CD 67, il y a encore des clubs qui se servent des anciens documents ou qui n'ont aucun document à disposition le jour de leur concours. Doit on en arriver à « pas de document à jour pas de concours » ?

Le jour de votre concours avoir : l'ordinateur, une imprimante opérationnelle, c.à.d. en fonction avec ses fournitures (câbles, encres et étiquettes), logiciel gestion concours à jour.

Une sonorisation en bon état de fonction.

AUCUNE INSCRIPTION SUR LE TERRAIN LE JOUR MÊME.

Le tirage au sort se fait le matin du concours vers 10h00 10h30 (pour les retardataires ou les oublis), une fois que le tirage sera fait, plus aucune inscription ne sera prise en compte, pour éviter des erreurs et des complications.

Afficher les documents suivants : Jury du concours, le président du **JURY (pas forcément le président du club)**, et qui devra être impérativement présent sur le site toute la journée, le tirage des équipes, le tarif buvette et petite restauration avec respect des sandwiches, souvent très petits, ne tuons pas la poule aux œufs d'or

Vers 13h50 on pourra afficher le tirage de la 1^{ère} partie.

4

Le concours démarre à 14h00, rappel de la durée des parties :

- 1^{ère} partie : 14h00 à 15h15**
- 2^{ème} partie : 15h25 à 16h40**
- 3^{ème} partie : 16h50 à 18h05**

Mais pourront être ramenées à moins si toutes les équipes ont terminé leur partie, ou par temps de pluie etc... après consultation du Jury et du responsable de la C.V.

– 4^{ème} partie : 18h15 illimitée ce qui implique que lors de cette partie le règlement de la FFPJP est appliqué (Différence entre jouer le cadre et jouer le règlement).

Ça fait déjà 2 années que nous avons instauré les badges :

C'est au capitaine de l'équipe ou du moins celui qui vient à la TDM de le porter, cela facilite le bon déroulement des annonces, et aussi le travail de la personne qui est chargée de la TDM et de la C.V.

Respecter les dimensions lors de votre traçage des terrains, avec une ligne de perte (environs 10 cm) du bord, cela peut servir en cas de litige des points lors d'une partie.

Les concours du mois de septembre débuteront à 13h30 pour cause d'éclairage, et éviteront les modifications en cours de la saison.

Les licences devront être déposées à la TDM au plus tard à 13h30.

5

Les licences seront contrôlées par le responsable de la C.V. en présence d'un membre du club organisateur, aucune licence ne sera délivrée avant la fin du concours et qu'en présence du responsable vétérans du club en question.

Nous avons constaté que quelques nouveaux licenciés vétérans ne connaissent pas ou très peu le règlement de nos challenges vétérans, c'est à vous les présidents ou responsables de les en informer et de les initier.

Pour raisons de sécurité sur les terrains veuillez éviter, vous ou vos licenciés, de vous installer avec les chaises dans les allées, qui servent aux participants pour rejoindre leur terrain, vous pouvez être tenu responsable si vous gênez le passage en cas d'accident.

Je vous demande d'être respectueux envers les adversaires et partenaires ainsi qu'envers les organisateurs.

CDC Vétérans :

Je remercie les clubs qui ont bien voulu reporter leur date du

Mardi 16 avril au Mercredi 17 avril

Mardi 21 mai au Mercredi 22 mai

Mardi 25 juin au Mercredi 26 juin

Je compte sur vous pour appuyer nos souhaits afin que nos challenges vétérans soient des moments agréables et de convivialité.

La Commission de vétérans